

OBJET: Ce document concerne la gestion des contrôles à l'introduction en Lozère du taureau mentionné en page 3, en copropriété entre plusieurs cheptels localisés en Lozère et ayant leur siège social en Lozère. Un document doit être établi pour chacun des taureaux achetés par les copropriétaires, ou en cas de changement de ces derniers.

PROTOCOLE: Les copropriétaires s'engagent à faire dépister le taureau mentionné ci-après, **a minima 2 fois par an**, par le biais du pack intro mis en place par le GDS 48 (IBR, BVD et besnoitiose), en respectant un délai d'au moins 6 semaines entre ces 2 dépistages.

Ce protocole ne concerne pas d'autres maladies, notamment la paratuberculose, pour laquelle les modalités suivantes s'appliquent:

-Pour les cheptels en contrat "Plan de maîtrise": dépistage systématique de la paratuberculose à chaque introduction du taureau cité en objet, selon les modalités du contrat en vigueur.

-Pour les cheptels en contrat "Engagement Statut favorable": lorsque tous les cheptels copropriétaires signataires de la convention disposent d'un statut favorable, un seul dépistage annuel du taureau cité en objet sera réalisé à l'initiative du GDS auprès du LDA 48, conformément aux modalités prévues par le contrat en vigueur et son référentiel technique. Si au moins un des cheptels copropriétaires ne bénéficie pas du statut favorable, ou venait à le perdre, un dépistage de la paratuberculose à chaque changement de propriétaire serait requis.

Les copropriétaires sont conscients des risques sanitaires encourus en introduisant dans leur cheptel des animaux non systématiquement dépistés et les acceptent.

En cas de non respect ou d'évolution défavorable d'un ou plusieurs des points mentionnés dans ce document, le présent protocole serait immédiatement caduque et le recours au pack intro lors de chaque changement de propriétaire deviendrait alors la règle.

PRÉ-REQUIS:

CONCERNANT LE TRANSPORT:

Le transport du taureau entre 2 exploitations de copropriétaires devra systématiquement être réalisé de manière sécurisée, dans un véhicule préalablement lavé et désinfecté, directement de l'exploitation d'origine vers l'exploitation destinataire, sans rupture de charge et sans contact ou mélange du taureau avec un ou plusieurs autres bovins pendant le transport.

CONCERNANT LES STATUTS SANITAIRES DES CHEPTELS DES COPROPRIÉTAIRES:

Chacun des élevages copropriétaires devra bénéficier des garanties sanitaires suivantes:

- Concernant l'IBR: Statut "Troupeau indemne d'IBR"
- Concernant la BVD, chaque copropriétaire certifie qu'à sa connaissance, aucun résultat défavorable n'est connu sur son troupeau en matière de BVD (circulation virale active ou naissance de veaux IPI)

CONCERNANT LE PROTOCOLE:

Chacun des élevages copropriétaires s'engage à informer sans délai le GDS 48 de tout événement ou toute modification pouvant impacter le présent protocole.

Toute modification du contenu du pack intro s'appliquerait de facto sans qu'il soit nécessaire d'établir un nouveau document.

Chacun des élevages copropriétaires autorise le GDS 48 à procéder à toute vérification qu'il jugerait nécessaire.

paraphes de chacun des copropriétaires

--	--	--	--	--	--

ÉLEVAGE 1 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

ÉLEVAGE 2 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

ÉLEVAGE 3 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

ÉLEVAGE 4 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

ÉLEVAGE 5 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

ÉLEVAGE 6 :

Je, soussigné(e) (NOM Prénom), _____, représentant(e)
légal(e) du cheptel (raison sociale) _____
certifie être copropriétaire du taureau mentionné en page 3 du présent document et m'engage à respecter
l'ensemble des mentions y figurant (objet, protocole, pré-requis).

paraphes de chacun des copropriétaires

--	--	--	--	--	--

NUMÉRO NATIONAL D'IDENTIFICATION DU TAUREAU: -----

NOMBRE TOTAL DE COPROPRIÉTAIRES POUR CE TAUREAU: -----

SIGNATURES: de chacun des copropriétaires précédées de la mention manuscrite “Lu et approuvé”

Fait à -----, le ----- / ----- / -----

Représentant de l'élevage 1 (NOM Prénom)	Représentant de l'élevage 2 (NOM Prénom)
Représentant de l'élevage 3 (NOM Prénom)	Représentant de l'élevage 4 (NOM Prénom)
Représentant de l'élevage 5 (NOM Prénom)	Représentant de l'élevage 6 (NOM Prénom)

paraphes de chacun des copropriétaires

--	--	--	--	--	--